

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS

		II
		A

	DEPENSES	RECETTES
VOTE	14 567 791,15	4 372 080,00
	+	+
REPORTS		
Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	14 567 791,15	4 372 080,00
	+	+
Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	1 746 268,93	0,00
	(si solde négatif)	(si solde positif)
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	0,00	11 941 980,08
	=	=
Total de la section d'investissement (2)	16 314 060,08	16 314 060,08

	DEPENSES	RECETTES
VOTE	32 669 984,79	28 749 650,71
	+	+
REPORTS		
Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	(si déficit)	(si excédent)
002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	0,00	3 920 334,08
	=	=
Total de la section de fonctionnement (3)	32 669 984,79	32 669 984,79

TOTAL DU BUDGET (4)		48 984 044,87
----------------------------	--	----------------------

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.